

Formation : Référent Handicap au sein d'une entreprise, d'un OF ou de la fonction publique

Cette formation a pour objectif de :

Le référent handicap du secteur privé ou public est un acteur-clé permettant le développement de démarches inclusives et d'actions efficaces pour l'emploi des personnes en situation de handicap (*PSH). Son rôle et ses missions nécessitent des connaissances réglementaires, managériales, RH et comportementales spécifiques.

D'un point de vue légal, la désignation d'un référent handicap est obligatoire pour les entreprises de taille intermédiaire (*ETI + 250 salariés) et fortement recommandée pour les petites et moyennes entreprises (*PME - 250 salariés) et pour les services de la fonction publique.

(En intra et Inter entreprise - en présentiel ou distanciel via ZOOM)

Durée : 7 heures (1 jour)

Délai d'accès à la formation : 2 semaines (en entrée et sortie permanente)

Effectif minimal : 2 stagiaires

Effectif maximal : 12 stagiaires

Profils des stagiaires

- Les référents handicap en activité, les responsables et chargés de la mission handicap du secteur privé ou public, les DRH, RH, managers, préventeurs en santé au travail, membres du CSE et toutes les personnes souhaitant monter en compétence sur la thématique.
- Accessible aux personnes en situation de handicap (contact : sabrina.boch@asteria-bs.com)

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la notion de handicap au travail, connaître les différentes typologies de handicap et favoriser l'inclusion
- Maîtriser le cadre légal relatif au handicap en milieu professionnel
- Accueillir, accompagner et orienter les salariés en situation de handicap tout en sachant comment les maintenir dans l'emploi
- Faciliter le suivi des personnes en situation de handicap par la connaissance des aides et des moyens de compensation mobilisables
- Connaître les fondements d'une politique handicap efficace
- Identifier l'écosystème des acteurs clés et développer le réseau des partenaires du champ du handicap
- Communiquer, informer et sensibiliser les collaborateurs

Contenu de la formation

Programme :

Le handicap : De quoi parle-t-on ? 1h30

ASTERIA ENTREPRISES

3 rue de Caducée 94550 CHEVILLY LARUE - Tél. : 06 09 75 32 47

ASTERIA – SAS au Capital de 10 000€ membre de l'établissement d'enseignement supérieur privé membre du Collège de Paris

<https://www.asteria-business-school.com/nos-formations-continues/>

N° Siret : 983 409 393 000 13 - N° APE 8559 A – V2. 18062024 – N° TVA : FR76982409393

Définir la notion de handicap et connaître les enjeux et les conséquences actuelles (situation de handicap, inclusion, données chiffrées...)

Identifier les différentes typologies de handicap, distinguer l'incapacité, l'invalidité, l'inaptitude, reconnaître et prévenir les stéréotypes

Connaître le cadre légal et réglementaire. 1h00

Faire le point sur les textes de loi de référence (Loi du 11 février 2005 et loi de 2018)

Maîtriser l'OETH : l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Le guide du référent handicap : un rôle et des missions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. 3h00

Agir sur le recrutement et l'intégration (GRH, stage, alternance sous-traitance...)

Savoir mener un accompagnement individualisé des salariés en fonction de leur handicap (moyens de compensation, aides...)

Accompagner un collaborateur dans la démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (*RQTH)

Connaître les étapes nécessaires à la mise en œuvre d'une politique handicap efficace (plan d'actions, objectifs, accord...)

Repérer et mobiliser l'écosystème des acteurs internes (direction, RH, manager...) et externes (Agefiph/Fiphfp, cap emploi, les associations...)

Savoir sensibiliser et mettre en place des actions de communication

S'approprier le rôle de référent handicap. 1h00

Le stagiaire devra travailler sur les réalités de sa structure en répondant à un questionnaire et en dialoguant avec le formateur :

Diagnostiquer la situation actuelle / définir les objectifs à atteindre / mettre en œuvre un plan d'actions

Synthèse de la journée. 30 minutes

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, d'échanges entre pairs et de mises en situation pratiques. Les stagiaires travailleront sur l'élaboration d'un diagnostic au sein de leur entreprise, d'outils à déployer et un plan d'actions sera défini tout au long de la formation.

- **Actives et participatives** : L'apprenant est acteur de sa formation
 - Brainstorming, mises en situation, jeux de rôle, quiz, partage d'expériences...
- **Interactives** : Vidéos et exercices variés favorisant l'apprentissage et la réflexion dans une ambiance positive.
- **Concrètes** : Elaboration d'un mini-guide et réflexion sur le rôle de référent handicap dans sa structure pour faciliter et motiver la mise en place du projet sur le terrain.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur expérimenté dans le domaine enseigné.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil de l'apprenant dans une salle dédiée à la formation
- Etude des besoins en amont de la formation
- Test de positionnement amont/aval
- Documents remis aux stagiaires au format électronique à l'issue de la formation
- Assistance téléphonique après la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement de présence
- Exercices inter session (si les jours ne sont pas consécutifs)
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation et attestation de l'action de formation

Tarif

750€ HT/ 1 jour – finançable par votre OPCO

Indicateurs de résultats :

Nouvelle formation

CONTACT : Gérard HALO – 06 09 75 23 47 ou ghalo@collegedeparis.fr

Dernière mise à jour du programme : 18/06/2024